



# *Le Trait d'Union*



Le journal du syndicat des travailleuses et travailleurs de Margo-CSN

Volume: 6 Numéro: 3

juillet 2006

Le document que vous regarder  
est affiché sur le tableau du syndicat.  
(à moins que l'employeur a encore une fois retiré ce communiqué)

Nous avons le droit d'afficher sur ce tableau,  
car il appartient au syndicat. (art 8.07)

## **L'employeur a enlevé tous les journaux du syndicat sur les tableaux du syndicat.**

Il a enlevé les journaux, pas une, pas deux,  
mais trois fois.

Il n'a jamais avisé le syndicat qu'il retrancherait  
le journal du syndicat, sur le tableau du syndicat.  
Bien qu'il en a eu la chance. (3 jours)

Qu'est ce que l'employeur n'aime pas dans notre journal?

**Que la vérité éclate?**

Que tout soit divulgué publiquement?

Que nous expliquons aux membres la vérité?

## **Qu'est-ce qu'il veut cacher?**

Toute vérité est bonne à dire. Toute vérité est bonne à lire.

Si vous n'avez pas eu la chance de lire le journal,  
nous vous invitons à consulter notre site Internet

**[www.csnmargo.com](http://www.csnmargo.com)**

P.S. Après une rencontre avec l'employeur, il a expliqué que le journal du syndicat contrevenait au bon ordre. Il est sensé nous communiquer par écrit ses motifs, que nous rendrons publique. Il n'a pas voulu nous expliquer verbalement qu'est-ce que le bon ordre.

Il nous a aussi permis de remettre nos journaux sur les tableaux. Donc, pourquoi les avoir enlevés (3 fois) et nous permettre de les réafficher, tout en nous accusant de troubler le bon ordre?????